



SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

# GUIDE UTILISATEUR SIV

# **Procédure VHU**

Version du SIV 7.20





# SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Conventions typographiques et iconologie	3
Cas d'utilisations du SIV	6
La procédure Véhicule hors d'usage (VHU)	6
Déclarer la cession pour destruction	
Déclarer l'achat pour destruction	14
Déclarer l'intention de détruire	





# **Conventions typographiques et iconologie**

Icônes	Signification		
i	Information succincte sur un point réglementaire ou sur la conséquence d'une action.		
	Remarque sur le contenu d'un écran.		
REGLES DE GESTION	Règles de gestion métier et/ou de SIV.		
STOP	Point important.		
0	Repère d'une zone dans un écran SIV		
Caractère gras	Noms de menu, d'option et de bouton d'action. Les noms d'écrans sont en caractères gras et entre guillemets.		
[]	Les crochets encadrent une touche du clavier. Saisie en gras et majuscule. Ex : [A] pour la touche A.		
Cf.	Indique un renvoi à une page ou un chapitre de la documentation.		





Icônes	Signification
Cliquer	Signifie positionner le curseur sur l'objet désigné et appuyer sur le bouton gauche de la souris.
Double cliquer	Signifie positionner le curseur sur l'objet désigné et cliquer rapidement deux fois sur le bouton gauche de la souris.
Saisir	Signifie taper des données dans le champ spécifié.





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20





## **Cas d'utilisations du SIV**

### La procédure Véhicule hors d'usage (VHU)

### Présentation de la procédure

Plusieurs opérations peuvent être effectuées dans le cadre de la procédure VHU :

- Déclaration de cession pour destruction;
- Déclaration d'achat pour destruction ;
- Déclaration d'intention de détruire ;
- •

Le ministère de l'écologie a mis en place une nouvelle filière de la déconstruction, au sein de laquelle des centres VHU ont l'obligation de produire un certificat de destruction pour tout véhicule qu'ils destinent à la déconstruction. La nouvelle réglementation relative à l'immatriculation est entrée en vigueur le 31/03/2011.

A partir de cette date :

- L'annulation de l'immatriculation intervient non plus au moment de la destruction physique du véhicule mais en amont de la procédure, au moment de la prise en charge du véhicule pour destruction par le professionnel de la déconstruction automobile ;
- Il n'y a donc plus de suspension de l'autorisation de circuler du véhicule.

La procédure de destruction est la suivante :

- 1. Tout propriétaire d'une voiture particulière, d'une camionnette ou d'un cyclomoteur à trois roues qui le cède pour destruction à un centre VHU agréé se voit remettre par ce centre VHU un certificat de destruction ;
- Le centre VHU agréé adresse au préfet du département de son choix le double du certificat de destruction et une déclaration l'informant de l'achat pour destruction du véhicule. Si le centre VHU est habilité, il peut effectuer ses démarches par voie électronique. Le ministère de l'intérieur procède alors à l'annulation de l'immatriculation du véhicule ;
- 3. Le centre VHU agréé qui a déclaré l'achat d'un véhicule et qui souhaite ultérieurement le faire détruire émet à ce moment un certificat de destruction du véhicule. De la même façon que celle décrite au point 2., il adresse au préfet du département de son choix le double du certificat de destruction et une déclaration l'informant de son intention de détruire le





véhicule. Si le centre VHU est habilité, il peut effectuer ces démarches par voie électronique. Le ministre de l'intérieur procède alors à l'annulation de l'immatriculation du véhicule.

Ces dispositions s'appliquent également à la destruction des véhicules autres que voiture particulière, camionnette ou cyclomoteur à trois roues, à la seule différence que, dans ce type de cas, le propriétaire n'est pas tenu de s'adresser à un centre VHU agréé.





Déclarer la cession pour destruction

### Présentation du cas d'utilisation

Ce scénario permet de déclarer la cession d'un véhicule destiné à la destruction.

La déclaration de cession pour destruction est réalisée par l'ancien propriétaire du véhicule.

Le nouvel acquéreur est obligatoirement un professionnel de la destruction (à noter que l'agrément VHU n'est pas obligatoire pour tous les véhicules).

Une déclaration de cession pour destruction donne lieu à un accusé d'enregistrement qui doit être remis au cédant.

Lors d'une déclaration de cession pour destruction, le cédant peut s'opposer à la réutilisation de ses données personnelles à des fins de prospection commerciale.

Il est à noter que les déclarations de cession pour destruction avec déclaration conjointe de destruction physique par un professionnel de la destruction d'un autre Etat de l'union européenne ne sont plus possibles dans le SIV. En effet, celles-ci doivent avoir été précédées d'une déclaration d'achat pour destruction. Or, dorénavant, la déclaration d'achat pour destruction entraine automatiquement l'annulation de l'immatriculation du véhicule. Ce cas de figure n'a donc plus vocation à être enregistré dans le SIV.





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

### Inscrire la cession pour destruction

Bienvenue, Garage Dupont.	Système d'Immatriculation des Véhi	cules (SIV)	Accueil Mo	ie 💌
	S.I.V. F Système d'Immatriculation des Véhicules			
	IMMAT, VN IMMAT, VO	GESTION I	DOSSIER	*
Immatriculation Véhicule d'	Occasion > Inscrire la cession			
General e titulaire     General e titulaire     Secondaria e titulaire     Secondariae titulaire     Secondariae titulaire     Secondaria e titulai	Informations liées à la cession			
Inscrire l'achat	(*) Date de déclaration :	30/06/2020	) @ 1	
Inscrire la cession	(*) Date de cession :	29/06/2020	0	
🕞 Première Immat VO	(*) Heure de cession :	12h00	0	
Convertir un dossier FNI	(*) Numéro d'immatriculation : 3	BB-400-BB	0	
(č.	(*) Numéro d'identification du véhicule :	VF3BBRFNF55972	0 4	
	(*) Numéro de formule du CI (si véhicule SIV) : 5	10000149860	] @	
	(*) Date du CI (si véhicule FNI) :		0	
6	Déclaration de cession pour destruction			
	(*) Identité du titulaire ou de l'acquéreur (professionnel) :	IMOD	0	
	Numéro SIREN du titulaire ou de l'acquéreur (professionnel) :		] @	
	Pladesume			
			ECR	_IVO_CES_02

0	Indiquer: la Date de déclaration de la cession.
0	Indiquer: la Date de cession puis l'Heure de cession.
€	Indiquer: le <b>Numéro d'immatriculation du véhicule</b> concerné par la cession.
4	Indiquer: le Numéro d'identification du véhicule.
6	Indiquer: <b>l'Identité du Titulaire ou de l'acquéreur du véhicule</b> (si une déclaration d'achat a eu lieu sur le dossier).
i	Si l'acquéreur est un Professionnel de l'automobile ou un Particulier, saisir le <b>Numéro de formule du CI</b> (si c'est un véhicule SIV) ou la <b>Date du CI</b> (si c'est un véhicule FNI).
*	Important : La saisie d'un numéro de formule absent de la base de données SIV sera bloquante pour la suite des opérations, ceci même si les autres données saisies sont correctes
6	Cocher la case : <b>déclaration de cession pour destruction</b> puis Cliquer sur « <b>Poursuivre</b> ».





### Indiquer les coordonnées du nouvel acquéreur

bientenet, aunge baponet	Mouden House	
SIV. Système d'Immatriculation des Véhicules		
IMMAT. VN IMMAT. VO GESTION DOSSI Immatriculation Véhicule d'Occasion > Inscrire la cession	ER	*
Changer le titulaire Dossier Nº : BB-400-BB		
Inscrire l'achat (*) Numéro d'agrément VHU :		
Inscrire la cession		
Première Immat VO		
Convertir un		
dossier FNI (*) Nom : 0		
(*) Prénom : 0 Vatrulin (*) Seve : 0 Matrulin (*)		
Adresse		
Etage / Escaller/ Appartement/ Hebergement (chez)		
Immeuble / Résidence / Bâtiment		
0		
Numéro Type Libelle		
Lieu-dit / BP/ Localité (si différente du bureau distributeur)		
Code postal (*) Bureau distributeur (*)		
Processing Fourserver	ECR IVO	CES 03

0	Entrer le <b>numéro d'agrément VHU</b> (obligatoire pour les véhicules de genre VP, CTTE ou CYCL).
0	Sélectionner <b>Personne physique</b> ou <b>Personne morale.</b> Nous avons choisi : <b>Personne physique.</b>
6	Entrer la <b>Nom</b> , le <b>Prénom</b> , le <b>Sexe</b> de l'acquéreur. Dans le cas d'une personne morale, saisir le <b>Numéro SIRET</b> puis cliquer sur le bouton « <b>Vérifier le SIRET</b> » afin de vérifier son existence dans le référentiel SIRENE.
4	Renseigner l'adresse de l'acquéreur (cf. chapitre <u>« Saisie d'une</u> adresse »).
6	Cliquer sur « <b>Poursuivre</b> ».





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

### Vérifier les pièces justificatives

Bienvenue, Garage Dupont.	Syst	ème d'Immatriculation des Véhicules (SI)	/) <u>Accueil</u>	Aide 🔀
	F Système d'It	SILV. nmatriculation des Véhicules		
	IM	MAT. VN IMMAT. VO	GESTION DOSSIER	
Immatriculation Vehicule d	Occasion > Inscrire la cession			
🗊 Changer le titulaire	Dossier Nº : BB-400-BB			
Inscrire l'achat Inscrire la cession	IMOD déclare avoir cédé le véhicule Cession pour destruction. Le nouvel acquéreur est :	immatriculé BB-400-BB, le 27/05/20	020 à 12h00.	
Première Immat VO	Prénom :	BROYEUR (B) PERSONNE I	PHYSIOUE	
Convertirun	Nom de naissance :	TESTS-WS-IE		
dossier FNI	Libellé de la voie :	1 AVENUE DE LA GRANDE	ARMEE	
000000 0000000000000000000000000000000	Commune 1	PARIS		
3J	Code postal :	75116		
	1 (*) Le professionnel assure être pour valider l'opération souhaitée	en possession de tous les documents (piè changement de titulaire par exemple) @ Précédent	ces justificatives) )	
			F	CR_IVO_CES_05

0	Cocher la case « <b>S'opposer à la réutilisation des données</b> <b>personnelles du titulaire</b> » si le titulaire l'a indiqué dans le formulaire CERFA. Cocher « <b>Vu les pièces justificatives</b> » si elles sont toutes présentes et prêtes à être archivées.
0	Cliquer sur « <b>Valider</b> ».





### Prise en compte de la déclaration de cession

Bienvenue, Garage Dupor	nt. Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)	<u>Accueil</u> Aide
	S.I.V.	
	IMMAT. VN IMMAT. VO GES	STION DOSSIER
Immatriculation Véhicule	e d'Occasion > Inscrire la cession	
🕀 Changer le titulaire	Dossier № : BB-400-BB	
Inscrire l'achat	La déclaration de cession a bien été prise en compte	
Inscrire la cession		
🗊 Première Immat VO	Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession	
Convertir un dossier FNI	0	ECR_IVO_CES_06

0	Cliquer sur « Visualiser l'accusé d'enregistrement de la déclaration de cession ».
*	Au terme de ce processus, un acquéreur est associé au dossier (visible sur l'onglet <b>« Autorisation »</b> de la <b>« Gestion de dossier »</b> ou de la <b>« Consultation »</b> ).
<b>\$</b>	L'accusé d'enregistrement de déclaration de cession peut être remis à l'ancien titulaire.







MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'immatriculation des véhicules

#### Accusé d'enregistrement

#### Déclaration de cession pour destruction d'un véhicule

La déclaration de cession pour destruction de votre véhicule a bien été enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 01/07/2020

#### Eléments récapitulatifs de votre déclaration :

Date et heure de la cession pour destruction du véhicule 27/05/2020 à 12h00

Date de la déclaration de cession pour destruction du véhicule 30/06/2020

Numéro d'immatriculation du véhicule BB-400-BB

#### Identité du vendeur

Raison sociale : N° SIREN/SIRET : IMOD 123450007

Identité de l'acheteur Nom : Prénom :

TESTS-WS-IE BROYEUR (B) PERSONNE PHYSIQUE





Déclarer l'achat pour destruction

Ce scénario permet de déclarer l'achat d'un véhicule destiné à la destruction. La déclaration d'achat pour destruction est réalisée par l'acquéreur, professionnel de la déconstruction ayant pris en charge le véhicule dans le cadre d'une destruction.

L'immatriculation du véhicule est annulée.

Une déclaration d'achat pour destruction donne lieu à un récépissé de déclaration d'achat qui doit être remis à l'acheteur.

Lors d'une déclaration d'achat pour destruction, l'acquéreur peut s'opposer à la réutilisation de ses données personnelles à des fins de prospection commerciale.





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

### Inscrire l'achat pour destruction

Bienvenue, Garage Dupont.	Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)		Accueil	
	SI.V. <sup>E</sup> Système d'Immatriculation des Véhicules			
Tourse to the second	IMMAT. VN IMMAT. VO GESTION	DOSSIER		*
Changer le titulaire Série normale Inscrire l'achat Inscrire la cession Première Immat VO Convertir un dossier FNI	Informations liées à l'achat         (*) Date de déclaration :         (*) Date d'achat :         (*) Date d'achat :         (*) Numéro d'immatriculation :         (*) Numéro d'immatriculation :         (*) Numéro d'identification du véhicule :         Numéro d'identification du véhicule :         Numéro de formule du CI (si véhicule SIV) :         Date du CI (si véhicule FNI) :         Identité du titulaire ou de l'acquéreur (professionnel) :         SIREN/SIRET du titulaire ou de l'acquéreur (professionnel) :         Déclaration d'achat pour destruction	) 0 ] 0 ] 0 ] 0 ] 0 ] 0 ] 0 ] 0		
			ECR_IVO	ACH_02

Û	Sélectionner l'onglet « IMMAT. VO ».
0	Sélectionner la fonctionnalité « Inscrire l'achat ».
₿	Renseigner les informations liées à l'achat (date de déclaration, date et heure d'achat) Renseigner les informations du dossier (numéro d'immatriculation, numéro d'identification du véhicule et identité du titulaire)
4	Cocher la case « Déclaration d'achat pour destruction ».
6	Cliquer sur <b>« Poursuivre »</b> .





### Information sur le titulaire et les caractéristiques du véhicule.

Bienvenue, Garage Dupont.	Système d'Imm	atriculation des Véhicules (SIV)	<u>Accueil</u>		
	S.I.V Système d'Immatriculation de	s Véhicules			
	IMMAT. VN	IMMAT. VO GESTION D	OSSIER		
Immatriculation Véhicule d	Occasion > Inscrire l'achat				
🖃 Changer le titulaire	Dossier Nº : BB-400-CG				
Série normale	Informations du dernier titulaire ou acquéreur ins	crit au dossier :			
Inscrire l'achat	Dernier titulaire ou acquéreur :	J***** C*** /	/ **/**/**54		
Inscrire la cession	Informations complémentaires relatives aux caractéristiques du véhicule :				
	Marque :	RENA	ULT		
Convertir un dossier ENI	Couleur :	ROUG	E CLAIR		
0033(0) 1111	Type de carburant ou d'énergie :	ES			
	Pr	écédimt valider			
			ECR_IVO_ACH_0		
	quer sur le houton « Valider »				





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

### Déclarer l'identité de l'acquéreur.

Bienvenue, Garage Dupo	nt.	Système d'Immatriculation des V	Véhicules (SIV)	Accueil	
	F	SILV. Système d'Immatriculation des Véhicules			
Immatriculation Vábicul	d'Occasion > Inseiter Pachas	IMMAT. VN IMMAT. VO	GESTION DOSSIER		*
	Dossier Nº : RR-400	)-CG			
E Changer le titulaire	(#) Musefee Pareferent (MU)	TTERMADUY			
Série normale	(*) Numero o agrement vito :	LUSIOLULL			
Inscrire l'achat		Personne physique     O Personn	e morale 🕐		
Inscrire la cession	Acquéreur				
🗊 Première Immat VO	(*) Nom : TESTS-WS-IE	2			
Convertir un	(*) Prénom : CENTRE VHU PER	SONNE () 3			
dossier FNI	(*) Sexe : O Masculin C	Féminin ()			
	Adresse				
	En France O A l'Etrai	nger ()			
	Etage / Escalier/ Appa	rtement/ Hébergement (chez)			
		0			
	Immeuble / Résidence	/ Bâtiment			
	Dime Turne	Liballá			
	1 AVEN	UE DE LA GRANDE ARMEE			
	Lieu-dit / BP/ Localité	(si différente du bureau distributeur)			
		0			
	Code postal (*) Burea	u distributeur (*)			
	75116 PARIS				
		Districtory Controller	<b>A</b>		
		Procession Composition	<b>v</b>		

0	Le cas échéant, entrer le <b>numéro d'agrément VHU.</b> (obligatoire pour les véhicules de genre VP, CTTE ou CYCL).
i	Chaque professionnel de la destruction qui souhaite procéder à la démolition d'un véhicule de genre VP, CTTE ou CYCL, doit disposer d'un numéro d'agrément VHU.
0	Sélectionner <b>Personne physique</b> ou <b>Personne morale.</b> Nous avons choisi : <b>Personne physique.</b>
€	Renseigner les informations concernant la personne physique.
4	Cliquer sur « <b>Contrôler</b> ».
	Sur l'écran suivant, il sera demandé de renseigner l'adresse de l'acquéreur (cf. chapitre <u>« Saisie d'une adresse »</u> ).





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

### Vérifier les documents justificatifs.

Bienvenue, Garage Dupont.		Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)	<u>Accueil</u>
	F Systèr	S.I.V. ne d'Immatriculation des Véhicules	
		IMMAT. VN IMMAT. VO GESTION DOSS	IER 👘
Immatriculation Véhicule d'	Occasion > Inscrire l'achat		
🖃 Changer le titulaire	Dossier Nº : BB-400-CG		
Série normale	Déclaration d'achat, nouvel acc	quéreur :	
Inscrire l'achat	Prénom :	CENTRE VHU PERSONNE PHYSIQUE	
Insering In corsion	Nom de naissance :	TESTS-WS-IE	
Insenire is cession	Libellé de la voie :	1 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE	
Première Immat VO	Commune :	PARIS	
Convertir un dossier FNI	Code postal :	75116	
	Déclare avoir acheté le véhicul Acquisition du véhicule pour de	e immatriculé BB-400-CG, le 22/06/2020 à 12h00. estruction.	
	S'opposer à la réutilisation	des données personnelles de l'acquéreur	
	3 ☑ (*) Certificat de destruction	n remis	
	(*) Le professionnel assure	être en possession du dernier titre produit 🕜	
	1 🗹 (*) Remise d'un justificatif	de propriété du véhicule	
	(*) Remise d'un document	officiel prouvant que le titre ne peut être remis	
	2 (*) Le professionnel assure pour valider l'opération souha	être en possession de tous les documents (pièces justificatives) aitée (changement de titulaire par exemple) ⊘	
		Precedent Malider 4	
			ECR_IVO_ACH_05

<b>\$</b>	Vérifier les pièces justificatives.
	Cocher l'une des cases suivantes :
	- « Le professionnel assure être en possession du dernier
0	titre produit ».
U	<ul> <li>« Remise d'un justificatif de propriété du véhicule ».</li> <li>« Remise d'un document officiel prouvant que le titre ne peut être remis ».</li> </ul>
0	Cocher la case « <b>Vu les pièces justificatives</b> » si elles sont toutes présentes et prêtes à être archivées.
€	Cocher la case « Certificat de destruction remis »
4	Cliquer sur « <b>Valider</b> ».
<b>\$</b>	La case « Certificat de destruction remis » n'apparaît que lorsque la date d'achat pour destruction est postérieure au 30/03/2011, la date de mise en application de la nouvelle norme de la procédure de destruction des





### SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

véhicules étant le 31/03/2011.





### Visualiser le récépissé de déclaration d'achat

t.	Système d'Immatriculation des Véhi	cules (SIV)	<u>Accuei</u>
F	S.I.V. e d'Immatriculation des Véhicules		
	IMMAT. VN IMMAT. VO	GESTION DOSSIER	2
d Occasion > Inscrire Fachat			
Dossier Nº : BB-400-CG			
La déclaration d'achat a bien été prise	en compte		
	24	- 52	
	Visualiser le récépissé de déclaration d'ach	3	
	0		ECR_IVD_ACH_06
	•		
	t. d'Occasion > Inscrire l'achat Dossier N° : BB-400-CG La déclaration d'achat a bien été prise	t. Système d'Immatriculation des Véhi SSILVA Système d'Immatriculation des Véhicules IMMAT. VN IMMAT. VN IMMAT. VO d'Occasion > Inscrire l'achat Dossier N° : BB-400-CG La déclaration d'achat a bien été prise en compte (riscaliser le réletpised de déclaration d'ach 1	t. Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)

0	Cliquer sur « Visualiser le récépissé de déclaration d'achat ».
	Au terme de ce processus, l'immatriculation du véhicule est annulée.
	Le Récépissé de déclaration d'achat pour destruction peut être remis au nouvel acquéreur.
	Le Récépissé de déclaration d'achat pour destruction fait mention de la remise du certificat de destruction.





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20



#### Récépissé de déclaration d'achat pour destruction

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Système d'Immatriculation des véhicules (Article R.322-9 du code de la route) (Arrêté du 9 février 2009 modifié relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules)

#### Identité du professionnel acquéreur

Personne p	hysique		Personne morale	
Nom :	TESTS-WS-IE		Raison sociale :	
Prénom :	CENTRE VHU PHYSIQUE	PERSONNE	N° SIREN/SIRET :	
Adresse :	1 AVENUE DE	LA GRANDE	ARMEE	
Code Postal :	75116	Commune :	PARIS	

#### Identité du vendeur

Personne p	hysique		Personne morale	
Nom :	CHAN		Raison sociale :	
Prénom :	JACKIE		N° SIREN/SIRET :	
Adresse :	1 RUE RAM	BUTEAU		
Code Postal :	75010	Commune :	PARIS	

#### Informations concernant l'achat du véhicule

 Numéro d'immatriculation
 : BB-400-CG

 Numéro VIN
 : VF1VY0C114213

 Date et heure de l'achat : 22/06/2020 à 12h00
 Le certificat de destruction a été remis.

 L'immatriculation a été annulée.

Déclaration effectuée le 30/06/2020 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 01/07/2020





Déclarer l'intention de détruire

### **Présentation**

Ce scénario permet à un professionnel de la destruction de déclarer son intention de détruire un véhicule qu'il a précédemment acquis au moyen d'une déclaration d'achat simple.

### Sélection de l'action

lienvenue, Garage Dupor	it.	Système d'Immatri	culation des Véhicules (SIV)	Accueil Aide X
		S.I.V Système d'Immatriculation d	es Véhicules	
Cestion de dossier > Dé	laration d'intention de détruire	IMMAT, VN	IMMAT: VO GESTION	DOSSIER
Recherche par N° d'opération Changer de locataire Modifier l'adresse du locataire Modifier l'adresse du titulaire Déclaration d'intention de détruire	Informations relatives au vi (*) Numéro d'immatriculation (*) Numéro de formule du CI (si véhicule SIV) Date du CI (si véhicule FNI) (*) Identité du titulaire SIREN/SIRET du titulaire ou de l'acquéreur (professionnel) :	Éhicule :         BB-400-BF       ⑦         10000159567       ⑦         Image: Constraint of the second se	(*) Numéro d'identification véhicule Numéro du CPI 3	VF1VY0CD0D64907 0
Demander l'édition d'un CPI Mettre fin à l'usage de démonstration Modifier les caractéristiques techniques			Poursuivre	ECR_GDO_DES_D(N_RE

0	Dans « <b>Gestion Dossier</b> », rechercher le véhicule à détruire, à l'aide du numéro d'immatriculation.
0	Sélectionner à gauche, le volet « Déclaration d'intention de détruire ».
€	Renseigner le numéro d'immatriculation, le numéro d'identification du véhicule et l'identité du titulaire





#### SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

#### iquer sur « **Poursuivre** »





### Enregistrer l'identité du professionnel de la destruction

ienvenue, Garage Dupor	nt.	Système d'Immatriculation des Véhicu	les (SIV)	Accueil 🗵
	F System	S.I.V. ne d'Immatriculation des Véhicules		
united de decentre y 192	Anners Breeners de déserre	IMMAT. VN IMMAT. VO	GESTION DOSSIER	
Parkanka sa	Dossier Nº : BB-400-BE			
Nº d'opération	(a) pote de déclaration :	1		
Changer de locataire	(*) Date de declaration :			
Modifier l'adresse du locataire	(*) Numero d'agrement VHU :	O Personne physique  Personne mor	ale ()	
Modifier l'adresse du titulaire	Professionnel de la destruction (*) Numéro SIRET :	Vérifier le SIRET 3		
Déclaration d'intention de détruire Procédure VE	(*) Raison sociale :	0		
Demander l'édition d'un CPI	5 Etage / Escalier/ Appartement	t/ Hébergement (chez)		
Mettre fin à l'usage	Immeuble / Residence / Batin	iballá		
Modifier les		anata du huranu distributeur)		
techniques				
0	Code postal (*) Bureau distri	Duteur (*)		
		Précédent Contrôler		
			ECR_GD0_V	EH_DES_DINPPA

0	Entrer la « Date de déclaration »	
2	Entrer le « <b>Numéro d'agrément VHU</b> » (pour les véhicules dont l'agrément VHU est obligatoire : véhicule de genre VP, CTTE ou CYCL).	
€	Sélectionner « <b>Personne physique »</b> ou « <b>Personne morale</b> ». Ici nous avons choisi « <b>Personne Morale »</b> .	
4	Renseigner l' « <b>Identité</b> » du professionnel de la destruction. Saisir le <b>Numéro SIRET</b> puis cliquer sur le bouton « <b>Vérifier le SIRET</b> ».	
6	Renseigner l' « <b>Adresse</b> » du professionnel de la destruction <u>Cf.</u> chapitre sur la saisie d'adresse).	





#### SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

Cliquer sur **« Contrôler »**.





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20

### Validation de l'action

Bienvenue, Garage Dupont.		Système d'In	Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)			×
		IMMAT. VN	IMMAT, VO	GESTION DOSSIER		*
Gestion de dossier > Déc	laration d'intention de détruire					
Recherche par Nº d'immatriculation	Dossier Nº : AV-540-AE					
Recherche par	Procédure d'intention de destruction					
Nº d'opération	Date de déclaration :	04/04/2011				
Changer de locataire	Numéro d'agrément VHU :	PR940006D				
Déclaration d'intention de détruire	Raison sociale : Numéro SIREN : Libelló de la veie :	SEEK 316343292 1 ROULEVARD JEAN JAURES				
Déclaration de destruction physique	Commune : Code postal :	CLICHY 92110				
Procédure VE	① □ S'opposer à la réutilisation des d	onnées personnelles de l'acquéreur				
Demander l'édition d'un CPI	<ul> <li></li></ul>	5				
	U	Précéder	nt valider 4			
			v	E	CR_GDO_VEH_DE	S_DIN_0

0	Cocher la case « <b>S'opposer à la réutilisation des données</b> <b>personnelles du titulaire</b> » si le professionnel de la destruction l'a cochée dans le formulaire CERFA. Cochez la case « <b>Remise du titre</b> ».		
0	Cocher la case « Certificat de destruction remis »		
€	Cocher la case <b>« Vu les pièces justificatives »</b> si elles sont toutes présentes et prêtes à être archivées.		
4	Cliquer sur « <b>Valider</b> ».		
<b>\$</b>	La case « Certificat de destruction remis » n'apparaît que lorsque la date de la déclaration d'intention de détruire est postérieure au 30/03/2011, la date de mise en application de la nouvelle norme de la procédure de destruction des véhicules étant le 31 mars 2011.		





### Visualisation de la déclaration d'intention de détruire

		and the second			(777)
ienvenue, Garage Dupo	nt.	Système d'Immatriculation des Ve	hicules (SIV)	Accueil	
		IMMAT. VN IMMAT. VO	GESTION DOSSIER		
estion de dossier > Dé	claration d'intention de détruire				
Recherche par Nº d'immatriculation	Dossier Nº : AV-540-AE				
Recherche par Nº d'opération	La déclaration d'intention de destruction a bien été	prise en compte			
Changer de locataire		Visualiser la déclaration fention de destruction			
Déclaration d'intention de détruire		v		ECR_GDO_VEH_DE	ES_DIN
Déclaration de destruction physique					
Procédure VE					
Demander l'édition d'un CPI					

0	Cliquer sur <b>« Visualiser la déclaration d'intention de détruire »</b> pour visualiser et imprimer le document.
	Au terme de ce processus, l'immatriculation du véhicule est annulée. Le Récépissé de déclaration d'intention de détruire peut être remis au professionnel déclarant. Il y est fait mention de la remise du certificat de destruction.





SIV MAP PPA – Version du SIV 7.20



#### Récépissé de déclaration d'intention de destruction

(Article R.322-9 du code de la route)

#### Identité du professionnel déclarant

Personne physique	Personne morale
Nom :	Raison sociale : NOVU 24
Prénom :	Numéro SIREN :
Adresse :	
Code Postal : 75003	mmune : PARIS
Numéro d'agrément VHU le ca	héant : PR2400001D

#### Informations concernant le véhicule

Numéro d'immatriculation : AV-347-BH : WDB90267236600070

Numéro VIN

Le certificat de destruction a été remis.

L'immatriculation a été annulée.

Déclaration effectuée le 05/07/2011 et enregistrée dans le système d'immatriculation des véhicules le 05/07/2011